7me ANNÉE N° 326 PARAIT LE SAMEDI 25 Avril 1891

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

FIÈVRE DE VACANCES

Il est grand temps que les Chambres reprennent leurs travaux. Ce n'est pas qu'on soit assuré qu'elles le mèneront à bien, il est même bon nombre de sceptiques qui estiment que la besogne ne sera pas supérieurement faite. Mais l'activité parlementaire (c'est comme cela que ça se nomme) aura pour effet de dissiper quelques rêves éclos en des cervelles ambitieuses.

Ce serait en effet une grossière erreur de s'imaginer qu'un ministère est d'autant qu'il n'a pas à lutter chaque jour pour l'existence, et à rendre des comptes à des représentants du peuple éminemment désintéressés. C'est au contraire pendant la période des vacances que se machinent les petits complots, que s'accréditent les nouvelles les plus fantaisistes.

Est-ce l'effet du printemps ? toujours est-il que le monde politique a une légère fièvre. Les actes les plus anodins semblent le troubler fort.

Les uns se scandalisent que M. Floquet puisse avoir des relations courtoises avec un vice-amiral français ; les autres se montrent offusqués des promiscuités auxquelles le Président de la République peut être exposé, en allant honorer Jeanne d'Arc à Orléans,

Les uns trouvent que le choix de M. Cambon pour le gouvernement général de l'Algérie trahit une bien fâcheuse condescendance du ministère à l'égard des opportunistes, tandis que les autres s'indignent que le ministère marque ses préférences pour le radicalisme, en chargeant de M. de Lanessan de régir l'Indo-Chine.

On colporte d'autre part le bruit que MM. Bourgeois et Constans ne cherchent qu'à se jouer les plus vilains tours et que la nomination du nouveau directeur de l'Opéra indique une situation des plus tendues.

Que l'entente soit parfaite entre les différents ministres, c'est assez douteux. Mais la solidarité ministérielle n'a jamais été qu'une expression pompeuse ; on sait fort bien qu'avec l'organisation actuelle les ministres se considèrent bien plutôt comme des rivaux que comme des associés ; l'essentiel est que devant leurs adversaires communs ils paraissent faire bon ménage. Or, si dans la Chambre il se trouvait quelqu'un d'assez audacieux pour insinuer que les ministres ne sont pas unis par une affection fraternelle, on verrait les membres du gouvernement protester avec une noble indignation et une touchante unanimité contre d'aussi outrageants soupçons.

Dès que les Chambres seront reunis, il ne restera plus rien de toute cette effervescence. Après quelques interpellations d'autant moins dangereuses qu'elles sont tout à fait prévues, la Chambre se livrera avec une ardeur plus ou moins grande à l'élaboration des tarifs douaniers. C'est plus inquiétant pour le pays que pour le ministère. Nous reconnaissons que le contraire serait, somme toute, préférable.

T. G.

CHOSES AGRICOLES

La Réunion de l'Alcazar

Je reproduis ici — ayant la paresse de composer un autre article — le sens des paroles que j'ai prononcées dimanche dernier à l'Alcazar, devant une salle comble, en ouvrant notre réunion agricole! Je compte sur l'actualité de ces paroles pour les faire passer aux yeux des indulgents lecteurs du *Sisteron-Journal*.

« Messieurs et chers collègues, ai-je dit, depuis la dernière réunion que nous avons eu dans cette même salle, au mois de septembre, lors de notre assemblée générale, nous avons fait un grand pas en avant. Nous n'étions guère que 5 ou 600 dans le syndicat, tandis que nous sommes aujourd'hui près de douze cents à l'heure actuelle.

« Cela seul suffit à prouver que l'idée première du syndicat, que l'utilité des associations et leur but sont aujourd'hui choses parfaitement comprises de tous.

« Il me semble donc inutile de revenir sur la façon dont les syndicats parviennent à rendre la vie bon marché à leurs adhérents.

« Il me semble non moins utile de revenir sur cette idée qu'en France, puisque tout repose sur le nombre, les agriculteurs imposeront leurs volontés le jour où ils sauront s'unir partout comme dans notre arrondissement. Car l'agriculture fait vivre 25 millions de personnes sur 36 millions de Français. Et pour ne pas sortir de notre département, il est évident que le jour où tous les agriculteurs des Basses-Alpes sauront s'entendre, ils obtiendront des routes, des digues, des ponts, des canaux, comme en obtiennent tous les jours les départements riches, où l'on s'ait mieux demander que chez nous. C'est par millions que l'Etat chiffre ses dépenses annuelles dans ces départements riches, tandisque il donne à peine 5 à 600,000 francs à uotre département, le plus pauvre de tous, et qui aurait un plus grand besoin d'argent que les autres. »

M. le baron de Gombert disait fort justement après moi que les agriculteurs payaient au fise le 33 pour cent de leur revenu. Est-il étonnant dans ces conditions, qu'ils cherchent le moyen de s'unir et qu'ils se forment en syndicats ?

Est-il étonnant surtout qu'un syndicat ait réussi dans un pays aussi pauvre que le nôtre, où le besoin de s'unir se faisait sentir plus fortement qu'ailleurs.

Vte d'HUGUES

Président du Syndicat Agricole de Sisteron

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

Sisteron

Conseil Municipal. — Le 20 courant, le Conseil Municipal de Sisteron était réuni à l'effet de nommer une commission d'organisation de la fête patronale. Quelques conseillers ont mis en avant le nom de M. Thélène. Voici en quels termes ce conseiller à refusé.

« Je ne veux pas qu'il soit dit que je pense à m'occuper de l'organisation d'une fête locale a la veille du jour où 50 de mes camarades, braves Sisteronnais, vont être amenés sur les bancs de la correctionnelle, et cela pour le crime impardonnable d'avoir défendu ce qu'ils croient leur propriété ». Après ce refus ainsi motivé, et dont nous félicitons M. Thélène, on a procédé à la nomination des membres de cette commission.

On a nommé ensuite une commission chargée d'étudier l'emplacement du futur collège.— Puis diverses affaires sans grande importance ont été traitées. — M. Beinet a pris la parole pour demander quelle suite à été donnée a pétition des habitants de la Baume et de la Saunerie, au sujet des foires à tenir sur les aires St-Jeaume. Les explications du maire n'ayant pas entièrement satisfait M. Beinet, celui-ci a prié la municipalité de vouloir bien activer cette affaire qui intéresse une si grande partie de la population.

M. Beinet s'est ensuite adressé au maire en ces termes : « M. le Maire, le bruit court que c'est sur votre plainte que des poursuites relatives a l'enlèvement du Kiosque vont avoir lieu, je vous prie de me dire si oui ou non vous avez porté une plainte à M. le Procureur de la République ».

M. le Maire a répondu : « **Non je n'ai pas porté de plainte**, j'ai tout simplement écrit une lettre au procureur. . . . . M. Beinet l'interrompt en disant : votre réponse est catégorique, *vous affirmez ne pas avoir porté de plainte, cela me suffit.*

Nous prenons acte de la déclaration faite par M. le maire en séance publique. — Les évènements nous apprendrons ce que vaut sa parole.

Dimanche dernier une réunion du Syndicat Agricole sous la présidence du Vte d'Hugues avait lieu à l'*Alcazar*. Le président a fait connaître aux sociétaires présents l'extension que prend le syndicat, qui compte aujourd'hui plus de 1200 membres. Il a traité diverses affaires à l'ordre du jour ; ensuite il a informé les sociétaires, du sort qu'avait eu leur petition au Conseil général.

On sait que le Syndicat agricole avait demandé au Conseil général un subside de 400 francs qu'il destinait à l'acquisition d'une trieuse de blé. M. Gassier, membre du Conseil général et président de la commission chargée d'étudier la pétition, a dans son rapport conclu au rejet de la demande, et à l'unanimité le Conseil a approuvé ce rejet. Il parait que M. Gassier se fait très-bien écouter, car dernièrement il obtenait du Conseil général une allocation de 500 francs pour

© VILLE DE SISTERON

l'établissement d'un chemin de fer funiculaire à Barcelonnette, lequel chemin de fer intéresse tout au plus une vingtaine de personnes ; alors qu'il fait rejeter le vote d'une somme de 400 francs qui auraient été employés à l'acquisition d'une machine destinée à rendre des services à plus de 1200.

Présent a la réunion j'ai demandé au président qu'elle avait eté l'attitude en cette circonstance, de M. Latil, maire de Sisteron, et conseiller général de notre canton. — Le président a répondu que M. Latil était reste muet comme les autres, bien que M. Gogordan qui présidait le Conseil ait demandé si aucun conseiller ne protestait contre ce rejet. Nous constatons une fois de plus que M. Latil n'a de conseiller général que le titre, et qu'il ne saura jamais défendre nos intérêts.

L. CHRESTIAN

Sous-Préfet. — M. Tourné, sous-préfet de notre arrondissement est appelé en la même qualité à un nouveau poste.

Administrateur intelligent et capable, M. Tourné avait arboré une politique franchement républicaine et toute de sympathie.

Comprenant mieux que certains de ses prédecesseurs que son rôle était de faire aimer par tous le gouvernement de la République, il n'était inféodé à aucune coterie et n'appartenait à aucune petite chapelle. Impartial et juste, son départ sera regreté par tous les sincères démocrates qui mettent la République au-dessus des mesquines querelles de clocher.

Société de tir. — Demain 26, conformément au programme, exercices de tir à deux heures précises ; clôture à 4 heures.

Nous avons fait connaître à nos lecteurs les raisons qui ont déterminé la Société Musicale à démonter et déplacer le Kiosque qu'elle avait fait élever Nous continuerons à les tenir au courant de tous les incidents relatifs à ce déplacement. Mercredi, deux musiciens M. Gasquet et M. Silvestre ont reçu une assignation à comparaître devant le tribunal correctionnel en qualité *d'auteurs principaux* de l'enlèvement du Kiosque. MM. Turin, président de la Société Musicale, Marneffe, Ferdinand Beinet et César Guindon ont été également assignés en qualité de *complices* « pour avoir aidé ou assisté les dits auteurs principaux dans les faits qui ont préparé ou facilité le délit ».

Dès qu'ils ont eu connaissance de cette assignation, MM. Lieutier, Eysseric Rougny et Girard, membres de la Socicté musicale, ont écrit à M. le Procureur de la République pour lui déclarer qu'ayant pris part comme MM. Gasquet et Silvestre au déplacement du Kiosque, ils revendiquaient leur part, de responsabilité, d'un acte qu'ils considéraient comme le simple exercice d'un droit de propriété.

Orchestre des Touristes. — Demain dimanche, à 3 heures, au kiosque, l'orchestre de la Société se fera entendre dans les morceaux suivants :

1 Marche-Polka.	MARNEFFE.
2 L'Héroïne (schottisch).	WITTMANN.
3 Le Chevalier breton (ouv.)	HERMAN.
4 Marguerite (valse).	STRAUSS.
5 Les Bambins (polka).	FAHRBACH.

Prochainement les concerts auront lieu le soir.

Avis aux mères de Famille. — Nous ne saurions trop recommander à l'attention de nos lecteurs ; le livre qui vient de paraitre à la librairie ASTIER Fils.

Le Manuel du Docteur Dehaut

Cet ouvrage de plus de 800 pages ; donne les détaits les plus complets sur l'art de traiter soi-même toutes les maladies ; et en décrit tous les symptômes.

Le prix habituel de cet ouvrage qui est fixé à 3 francs ne sera vendu que 2 francs pour en permettre l'accès à toutes les bourses.

Photographie Arbaud. — *Avis.* — M. Arbaud à l'honneur d'informer le public que son atelier de pose, est aujourd'hui transféré *rue Porte-Sauve*, quartier de l'Abattoir.

Les prix sont à la portée de tout le monde: portraits depuis 1 fr., jusqu'à 50 fr., agrandissements et reproductions en tous genres.

On se rend à domicile.

ETAT CIVIL

Du 16 au 23 Avril 1891.

NAISSANCES

Perrymond, Laurence Paule — Fontanaroux, Elise Marguerite.

PUBLICATION DE MARIAGES

Neant.

DÉCÉS

Néant.

Au cercle des officiers :

— Ma manière de voir m'oblige a quitter l'armée.

— Vous êtes réactionnaire ?

— Non, je suis myope.

Notre dernière à "l'Union Sisteronaise"

Bien amusant, le jeune Léon Chauvin, dans ses allures de rodomont à notre égard. Mais c'est en vain que l'Egérie barbu qui l'inspire, a fait sortir des cartons, de vieux clichés qui nous ont été déjà servis en 1885 alors que *Sisteron-Journal* naissait à peine : les injures, pas plus que les menaces, de cet histrion politique ne nous touchent pas, et nous ne lui ferons pas l'honneur de lui répondre.

Ce raseur envieux, sans principes et sans orthographe, qui s'est d'abord glissé dans quelques journaux, grâce à la complaisance coupable de nos confrères, n'a fait jusqu'ici que jeter du venin sur tout ce qu'il y a eu d'honnête et de respectacle dans la région : députés, magistrats, avocats, conseillers, adjoints, maires et sous-préfets, ont été successivement injuriés, calomniés, bafoués, vilipendés par cet ancien orphéoniste.

Personne n'a jamais songé à lui répondre. Nous imiterons cette sage réserve.

Du reste, pour mille et une raisons, qu'il convient de taire, on ne discute pas avec M. Chauvin. On ne répond pas à ce raté qui se sert de la politique comme d'un tremplin pour accrocher une situation plus en rapport avec son orgueil et ses appétits.

Nous avons, quant à nous, mieux à faire qu'à chasser un aussi maigre gibier. Le directeur de *L'Union* (?) peut désormais baver, rager et nous injurier tout à son aise, il n'obtiendra d'autre réponse que notre silence et notre mépris.

Aug. TURIN.

SIMPLE DÉFENSE

Mon histoire, Messieurs les juges sera brève,
Voilà : Les musiciens voulaient se mettre en grève,
Si l'on n'enlevait pas du Cours de l'Hôpital
Le Kiosque appartenant à leur corps musical.
Un étranger devait, pour monter sur l'estrade,
Enjamber au besoin la haute balustrade :
« Je suis réactionnaire, avait dit l'étranger ;
« Je prendrai votre Kiosque et sans me déranger, —
« Je suis réactionnaire et ne crains pas la lutte,
« Je ne redoute point de me trouver en butte.
« Car le Kiosque est à moi, comme à vous, j'y serai.
« Si je n'ai pas la clé je l'escaladerai !
— Alors le vendredi de la sainte semaine,
On me prend doucement par le bras, l'on m'emmène
A la réunion de tous mes compagnons,
(Je leur ai bien promis que je tairai leurs noms)
On me dit : camarade il nous faut ton courage ;
Ce soir à minuit dix on se met à l'ouvrage,
Au signal qu'un de nous à propos donnera
Le Kiosque convoité, sous nos coups tombera,
Et que pas un, messieurs, ne boude à cette tâche.
Les bois seront ensuite enlevés sans relâche,
Et portés lestement sur un terrain prêté,
Bien à l'abri de la municipalité.
— Chacun de nous, messieurs, se condnisit en brave,
Et le matin le Cours n'avait plus une épave
Du Kiosque, sur lequel Latapie et les siens
Voulaient faire monter les jeunes musiciens.
—Mais on avait compté sans les fureurs du maire
Les fureurs de Xavier, futur légionnaire,
Qui, sans perdre un instant disait au Procureur :
« On a volé mon Kiosque, il me faut le voleur ! »
Voilà comment, messieurs, je suis sur la selette.
A votre jugement je présente ma tête.
On sait par quel concours d'évènements fatal
Le Kiosque a disparu du Cours de l'Hôpital ;
On l'a porté plus loin, presque dans la compagne.
Pour cette action là m'enverrez-vous au bagne !
Me pardonnerez-vous ! Voilà tout mon souci.
Quel que soit votre arrêt, je vous en dis merci.

MARJOLAINE.

LE TOUR DE NOS COLONIES
EN 366 JOURS

Tous nos lecteurs voudront lire et posséder les charmants ouvrages superbement illustrées dont l'**Universel Illustré** commence cette semaine la publication : **Le tour de nos Colonies en 366 jours**, par G. Bonnefont ; **Tartarin de Tarascon**, d'Alphonse Daudet ; **Les Chauffeurs**, par E. Lenôtre ; **La Justice**, délicieuse nouvelle du vicomte E. Melchior de Vogué, de l'Académie Française ; **Le Pérou**, par P. B.

LA

DERNIÈRE SESSION

DU

Conseil Général des Basses-Alpes

L'heure à laquelle je me suis levé le 6 avril 1891. — Manière dont j'entends faire le compte-rendu de la session du Conseil général. — La route de grande communication n° 1. — Un mot sur un adjoint de Sisteron.

SUITE

Toutes les fois que je passe sur le chemin de grande communication n° 1 — et cela m'arrive en moyenne deux fois par semaine — je demande au ciel qu'un gros bonnet, Préfet ou autre, s'y rompe quelque jour les vertèbres. Ce serait à mon avis le meilleur moyen de faire jeter les yeux sur ce chemin qu'on se dépêcherait d'arranger ; et nul ne pourra nier que ma prière ne soit aussi chrétienne que possible, le bien général de tout un pays ayant évidemment plus de prix dane l'ordre moral que la peau d'un fonctionnaire, si haut perché et si grossement payé que soit celui-ci.

Ceci dit, je reviens à mon sujet.

La voiture de la Motte avait marché rondement, comme d'ailleurs elle en a l'habitude depuis que Latil fait ce courrier. De sorte que MM. Bucelle, Cougourdan, et votre serviteur, nous arrivions à Sisteron bien avant l'heure du train de descente.

Sur le quai de gare, nous trouvons M. Suquet, conseiller général de Noyers, et M. Nicolas, l'adjoint au maire de Sisteron. Je crois m'apercevoir que ce dernier me regarde un peu comme si j'avais avalé un morceau du Kiosque. C'est peut-être une idée que je me fais, car nous nous saluons courtoisement.

Cinq minutes après, nous roulions vers Digne.

---

§ 2. — *L'attitude de M. Latil, maire de Sisteron, au conseil général. — Réflexions saugrenues qui prouveront bien que tant qu'il y aura des hommes sur la terre, ils passeront leur temps à s'entre-dévorer.*

Beaucoup se figurent que les sessions de tous les conseils généraux se ressemblent.

Dans les journaux, peut-être ; mais pour un observateur, non. Et si je repasse dans ma mémoire les différentes séances des conseils généraux de l'Isère ou de la Drôme, auxquelles je me rappelle avoir assisté, je n'en vois aucune que je puisse comparer avec celles dont je vais essayer de donner une idée.

D'abord, ce qui distinguait à première vue les réunions de Digue de toute autre, c'est que le secrétaire de ces réunions, lequel était M. Latil, maire de notre bonne ville de Sisteron, s'est tenu constamment sur l'estrade à la gauche du Président du Conseil, dans le fauteuil du vice-président, au lieu d'aller se mettre modestement à la place habituelle des secrétaires.

Je ne voudrais pas que M. Latil put croire que c'est un reproche personnel que je lui adresse ici. C'est pourquoi, je me hâte d'ajouter qu'il avait un air vraiment à part dans son petit complet tout flambant neuf, qui lui donnait, du fond de la salle où je le contemplais, l'allure d'un jeune gommeux. Comme il est mince, il dansait bien un peu dans ce large fauteuil de vice-président, fait pour un derrière — passez-moi l'expression — plus large que le sien. Mais comme il rachetait bien cela quand il psalmodiait dévotement ses rapports de sa voix fluette, ou quand, jugeant que le Président du Conseil était distrait, il faisait, en agitant gracieusement son lorgnon noir, le geste de donner ou d'enlever la parole aux autres conseillers généraux, les vulgaires, ceux de la salle.

(A suivre). Vte d'HUGUES.

© VILLE DE SISTERON

Le **Supplément de Modes et de Musique** est également remarquable par la nouveauté et la beauté de ses illustrations.

Signalons encore une heureuse innovation. Tout lecteur du numéro de cette semaine aura la chance de gagner des prix de 400 fr., 200 fr., et 100 fr. en espèces.

Par suite d'une entente avec l'administration de l'Universel tous nos lecteurs ont droit **gratuitement** à un abonnement d'un mois. Il suffit d'en faire la demande à l'administration de l'**Universel Illustré, 15 rue d'Argenteuil, Paris.**

Toutes les maladies nerveuses et la plupart des maladies organiques, troubles ou malaises quels qu'il soient sont faciles à guérir par l'application des aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès ou les crises deviennent moins fréquents et moins violents et la guérison se fait, sans médicaments et sans modifier son régime et ses habitudes.

Nous engageons nos lecteurs à demander le curieux traité sur *l'Application de l'aimant au traitement des maladies* qui est envoyé gratis par *l'Institut Magnétique*, 23, rue Saint-Merri, à Paris.

ON DEMANDE
UN APPRENTI
à l'Imprimerie du Journal

Tout le monde connait les troubles apportes dans l'organisme par les vers intestinaux chez les enfants ou chez les adultes, deux ou trois doses ou demi-dose pour les enfants, le matin à jeun, de *Sirop d'extrait d'Elixir tonique anti-glaireux du docteur Guillié* suffisent pour les expulser. Ce sirop à base de Curaçao ne donnant *jamais de Coliques*, sera pris très facilement par les enfants, c'est le *Purgatif le plus agréable* qu'il soit possible de leur donner. Prix du flacon de Sirop : 2 francs dans toutes les pharmacies.

Dépôt général : Docteur Paul Gage fils, 9, rue de Grenelle St-Germain, à Paris.

Suppression d'une Infirmité
LA HERNIE

Il n'est rien de plus incommode qu'un bandage dont le ressort d'acier vous martyrise les reins dans tout vos mouvements. On est gêné pour travailler, pour se baisser, pour se mouvoir ; c'est donc rendre un grand service aux personnes blessées, que de leur indiquer un moyen tout nouveau de supprimer ces bandages qui les gênent et de se guérir. Il suffit de s'adresser à M. Solèmes-Rivière, membre de la Société de Médecine de France, au MANS (Sarthe) qui envoi la méthode cachetée contre 1 timbre de 15 centimes.

Le Rendez-vous

Quand sonnera minuit, seul j'irai vous attendre,
N'allez pas oubliez l'heure du rendez-vous
Et puis ayez bien soin, ô ma belle au cœur tendre,
De porter du Congo la fine odeur sur vous

Un parisien au savonnier Victor Vaissier.

Dépositaires : MM. Fray et Saunier, 35, rue Tupin, à Lyon.

MARCHE D'AIX
du 22 Avril 1891

Bœufs	1 45	à	1 52
Moutons du pays	1 25	à	1 84
Moutons africains	1 50	à	1 55
Rèserve —	1 63	à	1 67
Moutons de Gap	1 65	à	1 70
Moutons de Barcelonette	» »»	à	» »»
Moutons de Sisteron	» »»	à	» »»

OBLIGATIONS PRIVILÈGIÉES DES TABACS

La *Société coïntéressée des Tabacs portugais*, émettra le 25 avril, sous sa garantie directe 225,000 obligations 4 1/2 o/o de 200 francs.

Ces titres rapporteront 22 fr.50 l'an, nets d'impôts, ils seront émis à 437 fr.50 et à 435 francs complètement libérés. Ils donneront donc à ce prix un revenu de 5 17 o/o et si l'on tient compte de la prime de remboursement 5 61 o/o, *nets d'impôts.*

Les plus grands établissements financiers de Paris prêtent leurs concours à cette émission.

Les obligations des *Tabacs portugais* auront le double avantage : 1° d'être garanties par l'Etat Portugais et la Société concessionnaire, 2° d'avoir comme *affectation spéciale* de leur service d'intérêt d'amortissement le produit du monopole des tabacs. De telle sorte que les porteurs de ces obligations *privilégiées* auront la *certitude absolue*, quoi qu'il arrive d'être toujours payés, en intérêt et capital, puisqu'ils toucheront avant l'Etat lui-même, et avant les actionnaires de la *Société cointéressée*, le produit de l'impôt sur les Tabacs.

D'ailleurs les merveilleux résultats des *Tabacs italiens ottomans* sont là pour indiquer l'avenir de cette excellente affaire.

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 22 Avril 1891.

La bourse est toujours hésitante et les cours ne se relèvent pas. Le 3 o/o s'inscrit à 94.55 le 4 1/2 à 105,75.

Nos grands établissements de crédit sont à peine touchès par la baisse. La banque de Paris est terme à 862,50 ; la Société Générale à 481,25. Le crédit Lyonnais finit à 777,50 on hausse de 5 francs ; la Banque d'Escompte est également en progrès à 516,25.

Le crédit Foncier fait 1265. Le crédit mobilier est l'objet d'achats au comptant aux environs de 400 francs.

Le montant des prêts hypothécaires consentis par le crédit Foncier de Tunisie pendant le premier trimestre dépasse 200,000 fr. On sait que l'intérêt est fixé statuairement à 8 et 8 1/2 o/o.

Les demandes par correspondance en obligations des Tabacs Portugais arrivent déjà en grand nombre au comptoir d'Escompte ce qui dores et déjà parait assurer le succès de cette émission. A ce sujet annonçons que hier le President du Tribunal Civil de la Seine à rendu une ordonnance de référé donnant guin de cause à la Société des Tabacs Portugais au sujet des affiches diffamataires dirigées contre son èmission. La Société est autorisée par cette ordonnance à faire procéder à la lacération des dites affiches. L'imprimeur et l'afficheur sont déclarés responsables et condamnés aux dépenses.

Cette décision rend pleinement justice aux efforts du gouvernement Portugais qui avait affecté aux réclamations des porteurs de l'emprunt Dom Miguel une somme de deux millions 500,000 fr.

L'action Podiafra continue à s'échanger en bonnes tendances à 30 et 35 fr.

Les chemins Economiques progressent à 425,50. — Informations financières. — Les obligations de la compagnie de chemins de fer de la nouvelle Angleterre et de l'Ouest voient leur marché s'élargir de jour en jour. Les obligations garanties par première hypothèque sont délivrés par la Maison Oltramare rue Laffitte aux prix de 230 fr. Elles rapportent 12,50 par an et sont remboursables envoi à 250 francs.

ETUDE
de
Me Martial MASSOT, Notaire
à la Motte-du-Caire

A VENDRE
Aux Enchères Publiques

Le dimanche 3 Mai 1890, à 10 heures du matin à Clamensanne.

Dans une maison sise au village divers objets mobiliers dépendant de la succession vacante de M. François Magnan, décèdé à Clamensanne le 20 février 1890, à la requête de M. Giraud greffier du tribunal de Sisteron, curateur.

Au comptant 5 o/o en sus pour frais de vente.

Pour les renseignements s'adresser à Me MASSOT, notaire chargé de la vente.

ETUDE
de
Me Albert GIRAUD, Notaire
A SISTERON

VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES ET VOLONTAIRES

EN ONZE LOTS

De diverses propriétés sises sur le terroir de la commune de Mison, formant le

Domaine des Tardieu

Le dimanche 10 Mai 1891, à 1 heure de l'aprés-midi, à Mison au hameau des Armands, dans la salle de la maison d'école des garçons et par le ministère de Me GIRAUD, notaire à Sisteron.

MISES A PRIX

PREMIER LOT
Bâtiments, labour et pré, mise à prix. 10,000 »

DEUXIÈME LOT
Labour. Mise à prix. 1,500 »

TROISIÈME LOT
Labour. Mise à prix. 2,000 »

QUATRIÈME LOT
Hermas. Mise à prix. 50 »

CINQUIÈME LOT
Labour. Mise à prix. 300 »

SIXIÈME LOT
Blâche. Mise à prix. 800 »

SEPTIÈME LOT
Labour. Mise à prix. 500 »

HUITIÈME LOT
Labour. Mise à prix. 1,500 »

NEUVIÉME LOT
Blâche. Mise à prix. 800 »

DIXIÈME LOT
Blâche. Mise à prix. 800 »

ONZIÉME LOT
Pré. Mise à prix. 700 »

Pour tous renseignements s'adresser à Me GIRAUD, notaire à Sisteron, dépositaire du cahier des charges.

ETUDE
de
Me Albert GIRAUD, Notaire
à Sisteron

A VENDRE
de gré à gré

1a Une magnifique PROPRIETE, sise au Château-d'Entraix, complantée en vigne et amandiers ; joli logement avec jardin et eau en abondance.

2a Une PROPRIETE arrosable, sise aux Préaux ;

3a Une PROPRIETE labourable, sise au Plandes-tines.

4° Vaste GRENIER à FOIN, rue de l'Evêché.

5° ECURIE, cave et grenier à foin, rue Font-Chaude.

Ces Immeubles appartenant à Madame veuve Pellegrin.

S'adresser pour traiter à Me Albert GIRAUD, notaire.

L'Art de se bien Purger

C'est un art, en effet, et un art bien difficile — Un savant bien connu, dont les travaux font autorité, le docteur L... s'est occupé de rechercher les causes du grand nombre de maladies qui affligent la plus grande partie de nos contemporains.

Le résultat de ces savantes etudes fut que les 7/10e de ces maladies doivent être attribuées au peu de discernement des personnes qui emploient sans mesure et sans connaissances suffisantes les diverses purgations que le commerce de la pharmacie, sous, des noms divers, met à leur disposition.

Il faut prescrire impitoyablement les prospectus à base d'alsès, de Jalap, de Coloquinte etc.. Comme des pilules bien connues.

La simplicité dans la médication, comme dans tout nous lavons notre corps extérieurement, pourquoi ne le savonnerions-nous pas intérieurement.

Cette idée exprimée, restant à en trouver l'application pratique — Un modeste et savant pharmacien, M. Boissy se met à l'œuvre et le résultat de ses travaux fut la découverte des Pilules laxatives savonneuses Boissy qui, portent son nom et dont le monde médical entier à proclamé l'efficacité.

Le savon médécinal dissant les pilules dès leur arrivée dans l'intestin et elles sont immédiatement entrainées par les liquides, elles ne s'attachent donc pas aux parois et lavent ainsi l'estomac et les intestins sans coliques ni douleurs.

On se paierait pour son plaisir, nous disait dernièrement un malade sur qui toutes les préparations préconisées ces temps derniers avaient échoué et qui tout à la joie de se sentir guéri, proclamait partout son enthousiasme et sa reconnaissance.

Les pilules savonneuses laxatives Boissy se vendent par boîte de 40 pilules 2 francs à la pharmacie Delouche, 2, place Vendôme à Paris. Envoi franco. On les touve dans toutes les bonnes pharmacies.

LAVAGE, NETTOYACE
LESSIVE PHÉNIX
0f50c LE PAQUET 1 KILOG

PILULES
BEECHAM

Contre les maladies du **foie**, de l'**estomac** ou des **nerfs**. La première dose soulage en quelques heures sans interrompre ses occupations. Laxatives et dépuratives, elles débarrassent le corps des *glaires*, des *humeurs* et des *déchets* que l'alimentation y a accumulés et qui sont la source de la plupart de nos maux. Les **Pilules Beecham** *purifient le sang* et en *régularisent* le cours. A ce dernier titre, elles se recom mandent particulièrement à l'usage des dames. Ce sont là des effets reconnus par des milliers d'attestations. Employées dans les Hôpitaux d'Angleterre, leur vente annuelle dépasse cinq millions de boîtes.

Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Helens (Angleterre)
Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec une instruction détaillée
SEULS REPRÉSENTANTS POUR LA **France** ET SES **Colonies** :
Phie Anglaise des Champs-Elysées, 62, Aven. des Champs-Elysées *et Pharmacie* **HOGG**, 2, Rue Castiglione, PARIS
Détail dans toutes les Pharmacies
PETITES BOITES 1 f. 50 c.

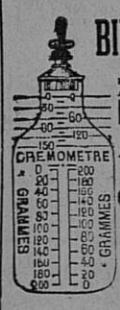

BIBERON NORMAL GRADUÉ
et à Crèmomètre

SEUL ADOPTÉ DANS LES HOPITAUX DE PARIS 1 f. 25
A Thermomètre 2 fr. Chauffe-Biberon 2 fr. 50

Manuel des mères et des nourrices
où l'art d'élever les enfants en bas-âge
Alimentation. Soins hygiéniques, Sevrage
par le Docteur **Rougeot**
2e édition chez R. DENTU, Paris. 1 fr. 50

CONSTIPATION
Acreté du sang, inflammation de toute nature guéries par la **Graine de Lin maritime** du Docteur **ROUGEOT**, boite 1 fr.
Saccharoline, *graine de lin maritime enrobée* 1f50
Dépôt général : **59, r. Rivoli** et 1er pharm.
Lav. cost. nasd.-poste avec suppl. de 30 c. (en France par 6)

© VILLE DE SISTERON

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Madame S. A. ALLEN.

Un seul flacon suffit pour rendre aux cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles. Cette préparation les fortifie et les fait pousser, Prospectus franco sur demande.
Chez les Coiff. et Parf. Fab. : 26 Rue Etienne Marcel (ci-devant 92 Bd. Sébastopol), Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU Fils aîné, mercier-parf, rue Porte-de-Provence

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'H. onneur

Approuvé par la SOCIÉTÉ de MÉDECINE de FRANCE.

CHEVEUX GRIS-CHUTE des CHEVEUX

SUCCÈS GARANTI SEUL INOFFENSIF

2f50 GRAND FLACON — 3f50 TRÈS GRAND FLACON

LE SUBLIMIOR

Seul *Régénérateur anglais* ne poissant pas les cheveux et permettant de friser, donnant progressivement depuis le blond jusqu'au plus beau noir.
IL ARRÊTE LA CHUTE DES CHEVEUX et GUERIT LES PELLICULES

Le NIGER de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive par *une seule application tous les 15 jours.* — LE NIGER, 4 fr. 50. — Inoffensif.

CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS,
Entrepôt Général à PARIS : HARRIS, 13, Rue de Trévise.

Seule Maison de vente à Sisteron : JEAN ANTOINE, coiffeur aux Quatre-Coins

Librairie — Papeterie — Fournitures de Bureau

ASTIER FILS

SISTERON, Basses-Alpes

NOUVELLES PUBLICATIONS

Grand Choix de Romans des meilleurs Auteurs

Cotés en Librairie de 1 franc à 3 fr. 50

VENDUS AU PRIX CI-DESSOUS :

Volumes à 0 fr. 60		Livraisons Illustrées à 40 c.	
Une Héroïne, 270 pages	C. Cassot	L'Aveugle de Bagnolet	Charles Deslys.
Un de Plus, 270 pages	Pigault Lebrun.	Atala	Chateaubriant.
Dette d'Honneur, 250 p	Paul Saunière.	La Chaumière Indienne	B. de St-Pierre.
Une Femme sauvée, 284 p.	Thom. Anquetil.	Blanche	Victor Perceval.
Les Jarretières de Mme de Pompadour, 292 p	Luc. Chardel.	La Sirène	X. de Montépin.
Par Monts et par Vaux, 335 p ag	Osc. Cometant.	Laure et Julie	Capmal.
La Duchesse de la Tour du Pic, 320 pages	X. d Montépin	La Femme Fatale	Ernest Billaudel
Ninie Guignon. 284 p.	Henri de Kock.	Manon Lescaut	L'abbé Prevost.
Consolation aux Laides, 255 pages	Pigault Lebrun	La Jarrelière Rose	Charles Deslys.
Christiane, 325 pages	André Gérard.	L'heure du Berger	Henry de Kock.
		Béatrix	Victor Perceval.
		L'amant de Lucette	Henry de Kock.
		Adèle et Dabligny	Pigault Lebrun.

La Maison se charge de l'abonnement sans frais *à tous les Journaux et de procurer dans les 24 heures toutes les publications nouvellement parues en Librairie.*

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?
SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Échiquier, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

SI vous voulez un beau VEAU (à chair très blanche) bien GRAS GROS LOURD
POULAIN bien FORT MUSCLÉ ROBUSTE
PORC bien GRAS GROS LOURD
AGNEAU bien GRAS GROS FORT

80 MÉDAILLES — PRIX D'HONNEUR

La Crémeine de ALFRED DUDOUY ✻✻ Ag.te c.le des Agriculteurs de France, est fabriquée par ROQUES et Cie, au Mans

ACHETEZ pour leur ÉLEVAGE et l'ENGRAISSAGE la très nourrissante CREMEINE coûtant 6 fois moins cher et remplaçant avantageusement le lait maternel

10.000 Attestations de Fermiers Eleveurs et Vétérinaires

LA CREMEINE permet de vendre le lait ou de l'utiliser en beurre et fromages. Augmente le lait des vaches. En vente chez les épiciers, droguistes et grainetiers.
Instruction, attestations et mode d'emploi envoyés gratis par les SEULS PROPRIÉTAIRES, Concess.rs de l'Agence Centrale des Agriculteurs de France.

PRIX : Sac de 10 kilos d'essai pour faire 250 litres de CREMEINE contre mandat-poste 8 francs adressés à
25 kilos = 16 francs (mandat-poste)
50 kil. : 31 fr. mandat-poste ; 100 kil. : 60 fr.

ROQUES & Cie Gros et Détail 75, RUE WAGRAM, 75 AU MANS (SARTHE)

JOURNAL DE L'AGRICULTURE

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI de chaque semaine

Rédacteur en Chef : Henry SAGNIER

Le *Journal de l'Agriculture*, organe des intérêts des agriculteurs est le seul journal agricole paraissant deux fois par semaine et pouvant renseigner vivement les agriculteurs sur les questions qui les intéressent.

Numéros spécimens envoyés gratuitement sur demande.

ON S'ABONNE A PARIS
Chez G. MASSON
120, boulevard Saint-Germain.
Et chez tous les Libraires.
Un an. . . . . 20 fr.
Six mois. . . . . 11 fr.
Trois mois. . . . 6 fr.

VOUS SOUFFREZ DES DENTS ?
Employez comme moi
L'ÉLIXIR DENTIFRICE
Du Docteur ROUSSET
DE LA FACULTÉ DE NEW-YORK
Récompensé à l'Exposition Universelle PARIS 1889
3 *grands Diplômes d'Honneur, Médailles Or et Argent.*
AGENTS GÉNÉRAUX : TAILHEFER & LABADIE
43, RUE CROIX-DE-SEGUEY. — BORDEAUX
Se trouve dans toutes les bonnes Parfumeries.

Seul concessionnaire : M. C. Maurel, parfumeur à Sisteron

ALAMBIC VALYN
POUR TOUTES DISTILLATIONS. BROQUET ✻, SEUL CONCESSIONNAIRE, 121, r. Oberkampf, Paris

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS ET ORGUES

Médaille d'Argent Exposition de Marseille 1890

P. GATTERMANN

Rue Tapis Vert, 16, 20, 22, MARSEILLE

LOCATION --- Abonnement aux accords de Pianos --- REPARATION

PRIME DE NOTRE JOURNAL

Les Célestins

0 fr. 30 LE LITRE

Eau Minérale Naturelle de Vals (Ardèche). Contient un gramme et demi de bi-carbonate de soude (sel de Vichy). Eau de table hygiénique et agréable. Ne trouble pas le vin. Pétille dans le verre comme du Champagne. Facilite la digestion. Guérit et prévient les maladies du foie et de l'estomac.

70 °/o de RABAIS

AMÉLIORE LE VIN ET L'ÉCONOMISE

PRIME à nos abonnés et acheteurs au numéro

15 fr. la Caisse de 50 Bouteilles

Port à part et en plus au moment de la livraison. Toutes les expéditions se font de Vals (Ardèche), dans les 15 jours de la demande, contre mandat-poste adressé à l'administration de notre Journal.

APPROBATION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS — BOUTEILLE CONTIENT EXACTEMENT UN LITRE

AUTORISATION DE L'ETAT

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON